

Protocole

Saison 2022-2023

Assemblée Générale, Région Romandie

Mardi 29.08.2023, 20h00 – 21h45

PV : JC

Présences

Membres du comité

Simmen Florian, président	SF
Meillier Philippe, vice-président	MP
Cibran Jonathan, membre	CJ
Charpentier Flavien, trésorier	CF

Clubs présents : Bernex, Chênois, Crissier, Corsier, Etoy, Fribourg, NHB La Côte, Lausanne-Ville/Cugy, La Chaux-de-Fonds, Lancy, Nyon, Plan-les-Ouates, Moudon, Nyon, Servette, TCGG, USTS Handball, Vevey, Troinex, West

Clubs excusés et absents : Pâquis, Neuchâtel, Annemasse, Eaux-Vives, Renens/Sullens-Boussens (RSB), Vallée de Joux

Clubs non excusés et absents : Yverdon

Ouverture de l'Assemblée Générale à 19:55

1. Signature de la feuille de présence, accueil des invités, message de bienvenue

SF donne la bienvenue et remercie le HC Servette de l'accueil et l'organisation.

L'Assemblée a été convoquée selon les délais statutaires :

- Feuille de présence est signée par tous les clubs présents : **OK**
- L'ordre du jour a été envoyé avec l'invitation. Y a-t-il des points à ajouter ? **OK, pas de points supplémentaires à ajouter.**
- PV : **CJ**

2. Désignation du scrutateur

- Proposition de Cassandra Subedi-Llorente comme scrutatrice : **accepté.**

3. *Approbation du PV de l'AG Extraordinaire du 08.03.2023 à Etoy*

- a) Pas de relecture demandée
- b) Commentaires : Aucun
- c) Approbation : à l'unanimité

SF remercie CJ pour la rédaction du PV.

4. *Rapport du président pour la saison 2022/2023 (transmis par mail le 28 Aout 2023)*

SF demande si une relecture du rapport envoyé par mail est exigée. Tel n'étant pas le cas, il soumet le rapport pour approbation aux clubs qui l'approuvent à l'unanimité. SF rappelle les clubs que les membres du comité sont à disposition si une représentation officielle lors d'événements de clubs est souhaité.

5. *Décharge du Président*

MP demande à l'assemblée la décharge du président. Elle est donnée à l'unanimité.

6. *Comptes de l'ARH pour la saison 2022/2023 par la FSH*

- a) Distribution des rapports des comptes (joint au PV)
- b) Comptes de l'ARH par la FSH pour la saison 2022/2023 :

Perte CHF 3'374.

Fonds propres de CHF -2'494.

En ce qui concerne les fonds négatifs accumulés depuis la réorganisation de la FSH, soit depuis la saison 2016/2017, cette perte a été réglée par la FSH. Nous demandons aux associations cantonales de payer leurs dus encore une année, pour la saison 2022/2023 pour un montant de CHF 16'500.

- c) Diverses questions/explications :

Fribourg demande une explication sur le montant de 1'722.- dans la rubrique « Divers » des comptes de l'ARH ; CF explique qu'il s'agit de la facture pour les t-shirts commandés et à payer par l'AJHR, mais que la facture a été payée initialement par l'ARH et que celle-ci sera refacturée à l'AJHR la saison prochaine.

CF relève que nous avons plus de produits car la région compte plus de jeunes.

Il y a plus de frais de comité il y a maintenant quatre membres et que le comité se réunit trois à cinq fois par saison.

7. *Rapport des vérificateurs des comptes.*

- a) Lecture du rapport des vérificateurs (Troinex et Vallée de Joux)
- b) Approbation et décharge
- c) Approbation des comptes : à l'unanimité

8. Budget pour la saison 23/24

- a) Présentation du budget 23/24 par CF ; il explique que le budget reste très proche à celui de la saison actuelle.
- b) Raphael Gex demande une explication concernant la différence de défraiements des entraîneurs sélection garçons vs filles, CF lui explique que cette différence s'explique par la différence de licence J+S des entraîneurs.
- c) Approbation du budget 23/24 : à l'unanimité

9. Rapport des entraîneurs des sélections romandes

Sélections masculines : présence du sélectionneur qui nous fait un résumé de son rapport (joint à ce PV).

- a) Déception de David à la suite du départ d'Ylian vers Pilatus. Simon Aeschbacher et Nicolas Guignet commentent aussi sur ce cas et ne comprennent pas le départ de ce jeune – pourquoi n'est-il pas resté en Romandie ? Pourquoi partir vers Pilatus alors qu'il ne parle pas l'allemand, ils estiment que cela impliquera un potentiel échec scolaire alors que les structures dans le canton de Vaud et canton de Genève seraient adéquats.

Sélections féminines : en l'absence des sélectionneurs, CF nous résume le rapport (joint à ce PV).

CF rappelle également la nouvelle formule pour le staff de la sélection masculine, à savoir l'intégration d'un assistant de chaque canton/centre de performance.

10. Organisation des tournoi mini dès janvier 2024

MP explique qu'actuellement c'est lui qui « coordonne » l'organisation des journées mini, réparties en « 2 régions » Est – Ouest, et qui met sur pied le calendrier des journées en lien avec les clubs organisateurs. Il y a quasiment toujours une journée Est et une Ouest le même week-end. Cela demande beaucoup de temps et d'énergie, et certains clubs ne jouent pas toujours le jeu, ce qui complique encore plus son travail de coordinateur.

Il soumet donc au vote de l'assemblée la gestion souhaitée dès janvier 2024, à savoir :

- a) Soit il continue le travail de coordinateur pour la Romandie
- b) Soit les clubs s'organisent seuls en s'inscrivant directement sur le site de la FSH, avec le risque que sur le même week-end deux tournois puissent avoir lieu dans la même région

Durant la discussion précédant le vote, MP est remercié par Cassandra Subedi Llorente (CS Chênois Genève Handball) pour son travail et son engagement dans l'organisation de ces journées. Nicolas Rozier (Nyon Handball La Côte) estime que le bon sens devait primer et que les clubs devraient simplement jouer le jeu quant à l'organisation de ces journées.

SF passe ensuite au vote : la formule a) (statut quo) actuelle est votée à l'unanimité avec deux absentions (NHB et Fribourg). MP reste donc le

coordinateur des journées mini selon la formule établie entre Ulrich Rubeli (ancien président FSH), MP et CJ.

11. EURO féminin en Autriche, Hongrie et Suisse

SF (dans son rôle de membre du comité central FSH) explique le concept de billetterie qui sera soumis au vote lors de l'Assemblée des délégués à Olten au mois de septembre (Concept joint au PV) : La FSH propose que tous les clubs suisses devraient vendre l'équivalent de 67% du nombre de leurs licences en billets (toutes catégories confondues / dates à choisir librement dans la mesure des disponibilités)

Les réactions sont négatives de l'assemblée ; cela implique un risque financier majeur pour beaucoup de clubs. SF explique que le but recherché par la FSH est double : il faut éviter des salles vides lors des matches d'un côté, et il faut une perte financière de l'autre côté.

Question posée par l'assemblée : quelles sont les conséquences si la proposition est refusée à l'Olten lors de l'AG. SF répond que la FSH devra trouver d'autres solutions pour minimiser le risque financier, et qu'un refus signifierait malheureusement des salles vides pour certains matches.

SF partagera encore les FAQ dès que la version française sera prête, et les clubs auront donc le temps pour se positionner en vue du vote lors de l'AG à Olten au mois de septembre.

SF parle également d'un autre point important sur l'ordre du jour de l'AG de la FSH, à savoir l'abolition des commissions stratégiques de la FSH. Alfred Ulli nous explique que cette dissolution fait absolument sens pour toutes les commissions vu l'approche participative de la FSH, à l'exception de la commission stratégique des compétitions et des arbitres, seule commission jouant aussi un rôle opérationnel (le contrôle des compétitions conformément au RC). Il est convenu qu'Alfred Ulli demande plus de précisions, et lui-même et SF reviennent aux clubs par mail avec des explications supplémentaires.

12. Élection des membres du comité pour la saison 23/24

1. Pas de nouvelle postulation pour rejoindre le comité.
2. Élection des membres :
 - a) **Meillier Philippe** : Réélu à l'unanimité
 - b) **Charpentier Flavien** : Réélu avec une abstention et un refus
 - c) **Cibran Jonathan** : Réélu à l'unanimité
 - d) **Simmen Florian** : Réélu à l'unanimité

13. Élection de l'organe de contrôle des comptes pour la saison 23/24

Membres désignés : Crissier et Yverdon
Approbation : à l'unanimité

14. Membres d'honneur

SF propose qu'Alfred Ulli et Eliane Mooser-Ducret soient élu membres d'honneurs pour toutes leurs années d'engagement et dévouement au sein de l'ARH.

Ils sont élus sous les applaudissements de l'assemblée.

15. Date et lieu de l'AG 2024

Elle aura lieu le 3 septembre 2024 à 20h00 à Vevey.

16. Divers

1. Coupe régionale :

Raphael Gex souhaiterait que le week-end de finale soit déplacé en dehors des dates de championnat. CF soutient cette demande au nom de TCGG. SF prend note et remontera l'information à la FSH ; il nous informe également que d'après un sondage effectué, 50% des clubs sont d'avis à repousser la date en fin de championnat et 50% sont pour la maintenir durant le championnat. CF rappelle que cette question fait débat depuis plusieurs années déjà.

Nicolas Guignet (WEST Handball) relève que malgré l'allègement des calendriers de championnat, il n'y a presque pas de week-end libre pour une éventuelle marge de manœuvre dans la planification.

Celine Aellen-Périsset (HBC Moudon) trouve les championnats promo trop allégés en dates de tour.

2. AG par visio-conférence

Celine Aellen-Périsset propose que les AG soient faites en visio.

Après un échange sur les pour et les contre, SF passe au vote :

Approbation : 8 acceptations – 9 abstentions

Le comité va se pencher sur la question (modification des statuts nécessaires ou pas ?).

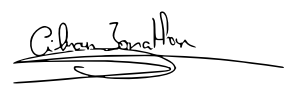
3. Handball Fait École

Nicolas Rozier (NHB) demande des explications sur le processus de sélection du responsable régional. SF répond que le choix est fait au niveau du bureau de la FSH et non au niveau de l'ARH

Clôture de l'AG de l'ARH à 21h35



Florian Simmen
Président ARH



Jonathan Cibran
Secrétaire